

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Gabriel MARTIN

Rapide historique du Jansénisme

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 257-260

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Rapide historique du Jansénisme

L'immense retentissement que le jansénisme a eu pendant de longues années, et les traces profondes qu'il n'est pas sans avoir laissées jusqu'à nos jours même, dans les habitudes chrétiennes, pourront trouver peut-être quelque titre à justifier ici une petite étude sur ce sujet qui ne demeure, certes, pas dénué de tout intérêt. Le jansénisme remonte au baïanisme comme à sa source originelle. Ces deux doctrines tiennent l'une à l'autre par des liens si étroits, qu'il n'est guère possible de tenter l'historique du jansénisme, sans faire auparavant celui de la doctrine qui lui a donné naissance. Un mot donc du baïanisme ou plutôt de son auteur qui le résume tout entier. Baïus, belge d'origine, en possession de hautes charges et de tous les grades universitaires, fut et demeura jusqu'à sa mort, professeur d'exégèse. Dès longtemps, ennemi déclaré de la méthode scolastique, il se croyait appelé à révéler au monde, des trésors intellectuels jusque là cachés dans la Sainte Ecriture, la Tradition, les S. S. Pères, dans Saint Augustin, en particulier. Il en vint bientôt à opposer l'autorité des Ecritures à celle de l'Eglise, dont les récentes discussions lui paraissaient fortement entachées d'idées païennes. L'Eglise, à ses yeux, avait même fait naufrage dans le pélagianisme. Sur dix-huit propositions extraites des oeuvres de Baïus et qui furent soumises à son examen, la Sorbonne en censura treize comme hérétiques et trois comme fausses. Après la rétractation que l'auteur eut faite d'une partie de ses erreurs, l'archevêque de Malines, délégué pontifical, demanda et obtint le silence sur ce brûlant débat.

Mais à son retour du concile de Trente auquel il avait assisté, Baius publia plusieurs opuscules où ses erreurs relevaient hardiment la tête. Des 76 propositions qui en furent détachées pour être envoyées à l'examen du St-Siège, il n'en échappa presque aucune à la condamnation que fulmina Pie V dans sa bulle *In omnibus afflictionibus*. De la seule transposition d'une virgule qu'y introduisirent habilement les partisans de Baius, il résulta que plusieurs propositions demeurèrent acceptables et indemnes de censures. Là, se révèle déjà dans son fond, la rouerie subtile des manèges qui caractérisèrent, plus tard le jansénisme. A la suite d'un appel interjeté par Baius au St-Siège, qui ne fut pas plus que la première fois, favorable à sa doctrine, celui-ci et ses partisans affectèrent des sentiments d'une soumission pleine et entière. Mais bientôt en quête d'échappatoires et de faux-fuyants, ils ne se firent point scrupule de contester l'authenticité de la bulle de Pie V qui les avait frappés en coups droits. C'est cette duplicité de conduite qui motiva la bulle *Provisionis nostræ* de Grégoire XIII, donnant solennelle confirmation de celle de son prédécesseur. Sur ce, soumission inattendue de Baius, à qui, pour lors, le pape ne ménagea point ses plus élogieuses félicitations. L'un des principaux traits du baianisme est sa prétention de croire que la vision béatifique est due à l'homme de *droit naturel*. Il n'y a en outre dans ce système pour l'homme, en dehors de l'action de la grâce, que corruption et péché, de telle sorte que tous les actes des infidèles, jusqu'à leurs vertus naturelles, ne peuvent être que vices et péchés. Affirmer le contraire, est tout uniment, d'après cette doctrine, s'enfermer dans les barrières infranchissables du pélagianisme. L'enseignement infaillible de l'Eglise est, au contraire, qu'à côté de mauvaises inclinations, nous ne laissons point d'en posséder de bonnes, à l'impulsion des unes ou des autres desquelles notre libre arbitre nous donne plein choix d'obéir. En appelant la grâce *l'état naturel* de l'homme, Baius n'allait

pourtant point à prétendre qu'elle fit partie intégrante de sa nature ni qu'elle en découlât, mais seulement que ses exigences en imposaient la nécessité. L'homme, à ses yeux, est même dépourvu dans son essence, de toute force active pour le bien et ne peut qu'avec l'assistance du Saint-Esprit, mener une vie moralement bonne. Un point sur lequel Baïus se rencontrait du reste avec nombre d'hérétiques, c'était de ne point admettre de degré dans le péché. Selon lui, tout ce qui ne procédait point de la charité parfaite, revêtait un caractère également peccamineux et criminel. Dans l'ordre logique des idées comme dans l'ordre chronologique, le jansénisme se réclame à parfait bon droit du baïanisme. Jansénius, le fondateur de ce fameux système, naquit en 1585, dans le village d'Accoy, près Leerdam, en Hollande, d'excellents parents catholiques. Doué d'une grande puissance de travail et en possession déjà d'une vaste érudition, il tenta d'entrer chez les Jésuites. La délicatesse de sa santé se joignant à l'opiniâtreté reconnue de son caractère, furent un double obstacle à son admission. De là, les premiers germes d'une aversion qui ne mourra plus, contre la Compagnie de Jésus. Durant un séjour de deux ans à Paris, à titre de précepteur et en même temps d'étudiant en théologie, Jansénius s'était lié d'une étroite amitié avec Vergier de Hauranne. Il le suivit à Bayonne, où plusieurs années, il se livra là avec une ardeur infatigable, à l'étude. Plus tard, on le voit brillant professeur d'exégèse à Louvain. C'est alors que de concert avec son ami, Vergier de Hauranne, revenu à Paris, il aspire au rôle de réformateur de l'Eglise. Dans cette œuvre gigantesque de réforme, il consacre, pour sa part, vingt ans de sa vie, à la composition d'un ouvrage sur la véritable doctrine de la grâce. Entre temps, le professeur de Louvain était appelé au siège épiscopal d'Ypres où deux ans plus tard, il succombait aux atteintes de la peste. Son ouvrage, l'Augustinus, comprenant trois volumes in-folio, et édité à Louvain par deux de

ses amis, produisit dans l'Eglise, l'impression douloureuse qu'il n'eut pas été difficile de prévoir. Voici quelles en sont les erreurs les plus saillantes. Toute grâce est efficace de sa nature, atteignant conséquemment toujours sa fin. Cela, parce que dans notre état de nature déchue, la résistance à la grâce, n'est pas possible. De grâces auxquelles on puisse résister, ou en d'autres termes, de grâces suffisantes, Dieu n'en donne jamais. La grâce consiste uniquement dans une délectation spirituelle dont l'action fait un énergique contre-poids sur l'âme, à l'action de l'impure concupiscence terrestre qui l'incline au mal. Aussi, l'une et l'autre ne remplissent-elles exactement dans l'âme humaine, que l'office passif des deux plateaux d'une balance. La volonté suit fatalement le plateau qui l'emporte et qui toujours est le plus fort.

L'homme, du coup, se trouve, sans nulle coopération libre de sa part, devenu le témoin inactif et impuissant de ce qui se passe en lui. — Jansénius prétendait n'avoir soigneusement tiré que de Saint-Augustin sa doctrine sur la grâce. Rien pourtant de plus faux, puisque la doctrine à cet égard, de ce grand docteur n'a cessé un seul instant, de se trouver en parfaite harmonie avec celle de l'Eglise. Or l'Eglise, dans le consentement ou le refus aux sollicitations de la grâce, n'a jamais anéanti, comme l'ont fait les jansénistes et les protestants, l'action de la liberté humaine. En n'admettant pas, ainsi que le baïanisme, de différence entre la grâce habituelle et la grâce actuelle, entre le péché mortel et le péché véniel, le jansénisme eut les plus lamentables conséquences pour la piété des fidèles. Sous la crainte absolument excessive, que leur inculquaient ses docteurs, de commettre des sacrilèges, ils en arrivèrent bientôt, au grand détriment de leurs intérêts spirituels, à un profond et invincible éloignement des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

(A suivre)

G. MARTIN.